SEE FOLLOWING NOTE

VOIR NOTE CI-APRÈS

PARTS OF THE ORIGINAL DOCUMENT ARE OF POOR REPRODUCTIVE QUALITY.

MICROMEDIA LIMITED HAS ATTEMPTED TO PRODUCE THE BEST POSSIBLE COPY.

CERTAINES PARTIES DU DOCUMENT ORIGINAL SONT DE PIÈTRE QUALITÈ DE REPRODUCTION.

MICROMEDIA LTEE A ESSAYEE DE PROCURER LE MEILLEUR EXEMPLAIRE POSSIBLE.

SUSTAINABLE FORESTS: A CANADIAN COMMITMENT

Draft One

NATIONAL FOREST STRATEGY

Canadian Council of Forest Ministers

Conseil canadien des ministres des forêts

93-01084/

TABLE OF CONTENTS

Preface i

Introduction 1

Canadian Values and Vision of our Forests 3

Strategic Directions 5

#1 — Sustainable Development 6

#2 — Sustainable Forestry Practices 10

#3 — Public Participation and Public Information 16

#4 — Competitiveness of Canadian Forest-Based Industries 20

#5 — Forest Research and its Application 22

#6 — Aboriginal Forestry 23

#7 — Human Resources 24

#8 — Canada's Global Responsibilities 26

PREFACE

Canada's forests are rich, diverse and renewable. They sustain our livelihood, our ways of life and our health. Our forests require care and respect to continue to serve our needs and indeed sustain life on earth.

Sustainable Forests: A Canadian Commitment is an important step in responding to the changing needs of Canadians for their forests. In recent years, Canadians' demands on their forests have changed and grown. Further, fundamental changes are occurring in public decision-making as a result of public interest and demands for forest care and environmental protection along with continued prosperity.

As a result, the Canadian Council of Forest Ministers (CCFM) called for the preparation of this strategy in November 1990. The Council sought the ideas and suggestions of Canadians, to set the overall direction of forest stewardship. During the consultations held across Canada in 1991, an exciting vision emerged, of Canadians taking pride in being a forest nation with a philosophy of respect for the forest and for human needs. This respect extends to the forests and the people of the world. The key: people sharing common goals and working together, in Canada and globally.

The discussions showed that, as Canadians, we want our forests to keep sustaining a healthy economy and a healthy environment. We want our forest managers and all stakeholders to achieve the goals identified in this strategy, and to report to us. We want the opportunity to decide how to use and care for the forests. And we are prepared to assume our global responsibility as stewards of 10 per cent of the world's forests.

The document conveys the commitment to action by the principal stakeholders and managers of the country's forests. It places forest use and conservation in today's context: the importance of our forests in terms of our quality of life; our competitiveness in global markets; and, increasingly our global responsibility for the health of the environment. This strategy expresses the vision and values shared by Canadians with respect to their forests. It puts forth the principles that inspire us. It sets the overall direction as well as specific goals for achieving sustainable forest development nationally, through local action. Given the overwhelming importance of Canada's forests to our economic, environmental and social well-being, all Canadians have a stake in the future of this vital resource.

This national forest strategy is a bold step forward, containing commitments against which progress can be measured. It is the product of agreement among governments, organizations and individuals representing a wide range of viewpoints but subscribing to common goals. It underscores the importance of meaningful participation by the public in forest planning and development. This national forest strategy represents an accord among Canadians on one of Canada's most important natural resources — our forests.

INTRODUCTION

Canada has the third largest forested area in the world, after the U.S.S.R. and Brazil. About 49 per cent of ou land mass, or 453 million hectares, is covered with forests, representing 10 per cent of the world's resource. Our forests are largely publicly owned. Provincial and territorial governments have the primary responsibility for the management of forests as owners of 80 percent of Canada's forest. Eleven per cent is under the responsibility of the federal government. The rest, nine per cent, is privately held by more than 425 000 landowners. An estimated 20 per cent of the world's fresh water flows from Canadian forested watersheds. From a social perspective, almost 800 000 Canadians depend on forestry for their livelihood. Some 350 communities across the country are highly dependent on our forests. Forests play a vital role in the lives of Canada's aboriginal people and have particular spiritual and heritage values for them. Forests are part of the image of Canada worldwide.

The provinces and territories have jurisdiction over the development, conservation and management of most of Canada's forest resources as well as interprovincial trade of forest products. Besides its direct responsibility for management of forests on federal lands, the federal government's role evolves from its responsibility for international trade, environmental protection, economic development and science and technology.

For more than a century and a half, the forest products industry has been a cornerstone of the national economy. The industry is largely Canadian owned and consists of more than 7 000 enterprises. The value of product shipments in 1989 was $44 billion, of which $23 billion was exported. This represented about 17 per cent of Canada's total exports and 21 per cent of the total world trade in forest products, making Canada the world's largest trader of forest products.

The net balance of trade (our exports less our imports) in forest products was $19.5 billion in 1989. This was almost as much as that from the mineral, agricultural, fisheries and energy sectors combined. The forest industry accounts for 26 per cent of all manufacturing investment in Canada, averaging about $6.3 billion each year. Annual salaries and wages paid by the forest industry exceed $8 billion. The services of Canadian forestry consultants are in demand throughout the world. In addition, our forests support a multibillion dollar tourism and recreation industry. In 1987, Canadians spent more than $5 billion on wildlife-based recreation.

Studies have shown that Canada has sufficient timber supplies to meet growing world demand. However, competition is increasing in what have traditionally been Canada's core markets. As well, several former customers are emerging as competitors. Adapting new technologies through research and innovation are crucial to the future success of Canada's forest industry and to its economy as a whole.

Forest product manufacturers are striving to make protection of the environment a routine element of daily business. Environmental management now accounts for 12 per cent of capital expenses incurred by pulp and paper mills, compared to three per cent in 1960. New national pulp mill effluent standards will help to improve Canada's performance further. The forest industry will invest an estimated additional $3 billion by the end of 1993.

From an environmental perspective, the forests are a vital and irreplaceable part of our planet's life support system. Forests moderate temperature, rainfall and other climatic conditions; enrich and protect soil fertility; regulate the quantity and quality of water; and provide a home for wildlife. Forests embody a priceless gene pool of plant and animal life and are a living laboratory of the basic biological processes on which human existence depends. Canada's forests are diverse, containing 131 tree species and countless species of plants, animals, insects and microorganisms. Forests also contribute to the recycling of carbon and nitrogen and to the production of life-giving oxygen. The link between the forest and global environmental health is becoming better understood and appreciated.

The Canadian forestry community has traditionally been committed to the principle of sustained yield of timber. Sustainable development extends that principle to all forest resources. It requires that we respect wildlife and fish habitats, watersheds and hydrological cycles, as well as gene pools and species diversity. In short, sustainable forest development means that in meeting our present needs, we will not compromise the ability of future generations to meet their own needs from the forest. This dictates that we manage human activities so they remain within the tolerance limits of forest ecosystems.

Sustainable development also requires finding an appropriate balance among different uses of the forest. Often, integrated forest management for various forest values may well be the preferred option. This entails balancing timber production with other uses, including low-impact recreation, protecting the habitat of wildlife or the simple enjoyment of the forest for its own sake. In other areas, it requires excluding the production of timber from the forest. In this respect, Canada has the largest area per capita in the world in parks and reserves. There are 776 national parks, provincial ecological areas, and other federal and provincial protected areas containing almost 32 million hectares of land.

Finding the right balance of uses of Canada's forests requires dialogue and cooperation among everyone who can help Canada practise integrated forest management. Public participation and confidence in the decision-making process are essential. This means that the public must be well informed and have the opportunity to provide input into important land use and forest policy decisions.

Since the publication in 1987 of the Brundtland report (World Commission on Environment and Development), many more people have come to realize the importance of looking in a global way at the contribution of natural resources to the well-being of the human race. Nations around the world are working to draft international conventions or statements on biodiversity, climate change and forests. As a result, Canada's forests will increasingly be seen as an important global resource.

The Canadian Council of Forest Ministers (CCFM) sponsored a series of public forums to provide Canadians with an opportunity to discuss these and other forest-related issues. The discussions revealed the values and vision Canadians have for the future of their forests and eight strategic directions that form the basis for this national forest strategy.

CANADIAN VALUES AND VISION OF OUR FORESTS

Values

Canadians feel strongly that the forest is a vital part of their heritage. The economic, social, cultural, environmental and spiritual contributions of the forest are tightly woven into our national fabric, playing a unifying role among all regions. Canadians see that the distinctive types of forest across our country contribute to the Canadian quality of life, just as our prized regional distinctiveness characterizes our people. Canadians expect responsible forest stewardship to support a strong economy and a healthy environment.

With respect to their forests, Canadians value:

A Healthy Economy

The important contribution of our forest-based industries and other activities to the Canadian economy, employment and community stability.

Quality of Life

The intrinsic value given by the spiritual qualities and inherent beauty of our forests, as a setting for recreational and cultural activities and for personal renewal.

A Healthy Environment

The contribution our forests make to a healthy environment by moderating climate and providing clean air, clean water and productive soil, all of which are the foundations of human health.

A Global Perspective

The important role of our forests in maintaining the health of the global ecosystem, and the commitment of Canadians to improved forest stewardship in all countries of the world.

Harmony among Users

The opportunity to manage our forests to fulfill a great diversity of needs, both tangible and intangible, and to resolve differences in points of view through consultation, appropriate management and mutual respect to enhance both the integrity of the resource and quality of human life.

Forest Diversity

The diversity within and among our forests, which contain a vast number of plant and animal species forming dynamic ecosystems.

Forest Stewardship

Our responsibility as stewards, using the forest to meet present needs while ensuring its renewal for the benefit of generations to come.

Vision

Canadians have an exciting vision for the future of their forests. Canada's forests will be healthy, vibrant complexes of plants and animals, made up of a wide diversity of natural forest types and forms of life. Forest managers and users will respect the forest environment and maintain its diversity, productivity and capacity for renewal. Canadians will continue to rely on their forests to satisfy a wide range of needs, including wood, wildlife, recreation, fisheries, water, livestock grazing and a network of lands for parks, wilderness and nature reserves.

High standards of Canadian forest management, public use and manufacturing will place Canada at the forefront of responsible stewardship among forested nations. Canada will be a contributor to sustainable forests worldwide. Canadians will recognize the importance of their forests to the global environment.

A strongly developed forest-based economy will provide rewarding employment to highly trained Canadians working under good conditions in skilled, vocational, technical, professional and managerial positions throughout the country. This base will support stable communities and provide quality amenities and style of life. Aboriginal people will benefit from their forest lands and from resource activities in forests surrounding their communities.

Canadian forests will support a strong industrial base in the broadest sense. This base will include the production of a variety of high quality wood products at world-competitive costs, forestry machinery and equipment, and forestry consulting services. Canada's forest-based economy will include tourism, recreation and aboriginal crafts and traditional uses. Related research, development and education will support Canada's stewardship of its forests and enhance its capacity to compete in world markets.

Canadians will be more fully aware of their forests. There will be opportunities for ongoing public participation in the development of forest policies. The setting of objectives for forest land management will provide a balance of uses, where decisions and trade-offs are determined in a reasoned approach based on public information, open discussion and mutual respect.

STRATEGIC DIRECTIONS

This strategy addresses two broad priorities of Canadians: to achieve sustainable development and the continued prosperity of their forests. Sustainable development in forestry refers to our ability to manage our forest resource without prejudice to its future productivity, ecological diversity and capacity for regeneration.

The intent of this strategy is to support responsible stewardship of our forests, to encourage the long-term maintenance of their ecological health and diversity, and to sustain the values, uses and products of the forests in a manner conducive to competitiveness. The strategy outlines eight key directions to achieve the vision Canadians have set for their forests. In summary, this strategy strives to:

* conserve the natural diversity of our forests, to maintain and enhance their productive capacity and provide for their continued renewal;

* enhance sustainable forestry practices through the application of science and technology, the development of large-scale working models of sustainable development and the encouragement of professional and institutional codes and practices among all stakeholders;

* include the Canadian public in the allocation and management of forest lands and provide an increased level of public information and awareness of the resource;

* support the continued competitiveness of the Canadian forest sector in domestic and international markets;

* focus our research and technology initiatives to support the sustainability of our environment and our economy;

* encourage increased participation and enhanced benefits for aboriginal people in the management and use of forested lands;

* identify and support the needs for a highly skilled and adaptable workforce; and

* reinforce Canada's responsibilities as a custodian, steward and manager of 10 per cent of the world's forests.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT

"Sustainable development is a social imperative... essential to our survival and to the quality of our life" (Canadian Council of Forest Ministers, 1990).

That statement is at the heart of this strategy for striking a balance of forest uses that is environmentally sustainable and economically profitable. It is based on the care and respect for the diversity of forest's species (biodiversity), the forest's potential (productive capacity) and its vigour (renewal capability).

Principles:

Forest land will be managed to maintain the potential for the sustainable yield of a full range of forest values.

Forest use and management will recognize and respect the productive capacity of the forest.

Forest land-use will maintain a diversity of plant and animal species and their habitats.

The allocation of forest land, whether for use or conservation, will consider the nature and extent of values of the forest; the aspirations, needs and rights of all users; the benefits, costs and timeliness of each of the desired uses or needs; and the ability of the forest to sustain those various uses.

Forest land-use will be governed by policies and legal arrangements that balance rights with responsibilities, encourage stewardship, sustain an optimal supply of various forest resources and ensure a fair return to the owners.

A. Conserving Biodiversity

Biodiversity is the variety of and variation among living organisms and the ecological complexes in which they occur. Stated simply, Canadians respect the diversity of plant and animal life found in the Canadian forests and support the continued existence of all natural species. The strategic objectives that follow are designed to support this desire within both natural and managed areas.

To conserve the biodiversity of our forests:

1. *Canadian forests will be managed to ensure the continued presence of a full variety of forest ecosystems.*

2. *A network of protected areas will be completed, including areas of unique biological value, representing the full range of Canada's forests.*

3. *Canada's National Parks System will be completed by the year 2000.*

4. *A working definition of biodiversity will be developed through study and consultations and a system established for reporting on and recording changes in forest bioversity at a national level.*

5. *An adequate area of old-growth forests will be maintained to ensure their continuous presence as natural heritage.*

B. Productive Capacity: The Forest's Natural Potential

With the changing values that Canadians place on their forests and the demands that these place on all forest users, it is timely that we update and evaluate our understanding and our ability to realize their full productive potential. This will involve updating, and in specific cases, broadening our inventory of forests. To respond to changing needs and to accommodate new data, harvesting levels will also need to be updated. Finally, we have to review what is required to maintain and/or expand the continued flow of fibre to meet our economic goals. The following objectives respond to these needs.

To maintain and enhance the productive capacity of our forests to provide a full range of forest uses and values:

1. *Forest inventories will be updated and broadened to include other plants and animals.*

2. *Within the course of this strategy, each jurisdiction will do a complete review of the amount of timber harvested and replaced each year in our forests, based on the best available information and the guidelines in effect.*

3. *By 1995, each jurisdiction will complete an assessment of the feasibility and requirements to maintain and expand the supply of timber from public and private lands. A national workshop will be held to review the results and implication of these reviews.*

C. Renewal Capacity: Keeping our Forest Cover

Canada's forests have an inherent capacity for renewal. This allows us to manage our forests on a sustainable basis provided we do not impair this ability. Simply put, the commitment is to take from the forest only so much wood and in a way that ensures forest cover and forest habitats are always there.

To ensure that we maintain the renewal capacity of our forests:

1. *All forest management plans that encompass timber harvesting will include provisions for the subsequent regeneration and tending of harvested areas.*

2. *All harvested areas will be adequately regenerated.*

3. *Regeneration practices will encourage the establishment of a diversity of plant and animal life.*

Strategic Direction #2

SUSTAINABLE FORESTRY PRACTICES

Practising sustainable development presents new problems for all users of the forests. In Canada, we have a long history and a demonstrated capacity to manage our forests for specific purposes. We also have a body of scientific knowledge that is of world calibre. Our challenge is to combine our historic practices for specific purposes in an integrated manner, and apply existing and new scientific knowledge to demonstrate best practices and to achieve a new model of forest management. In conjunction with this thrust, there is an opportunity for all stakeholders, within their respective jurisdictions and institutions, to adopt ethics, standards and commitments to support and achieve sustainable practices. The strategic objectives outlined below are in support of meeting these challenges.

Principles:

Managing forests for multiple and sustained benefits requires broad responsibilities and clear accountabilities, through appropriate legislation and agreements.

Achieving the highest possible standards of forest use and conservation requires and increased understanding of the dynamics of forest ecosystems; an openness to new ideas; and the pursuit of exemplary forestry practices.

Forest stewardship is enhanced by developing codes of practice for those with a role in the sustainable development of Canada's forests.

A. Models of Sustainable Forestry Practices

The sustainable development of Canada's forests will require ecologically sound and scientifically advanced management practices. The widespread use of new techniques and forestry practices requires a commitment to research and development, and a means of applying and demonstrating new approaches on a large scale, and under a variety of conditions.

To promote the application of best forestry practices:

Within specific jurisdiction in Canada and also within a national framework, working models of sustainable forestry practices will be established. These models will:

- *be based on the management of ecosystems for a full range of forest benefits in an integrated and continuous fashion;*
- *refine harvesting and silviculture practices;*
- *seek to reduce and ameliorate environmental impacts;*
- *encourage public participation within an open and consultative framework.*

B. Codes of Practice

Of great importance to the dialogue among stakeholders is the mutual respect, trust and confidence of all Canadians who share the forest resource and carry out the daily work involved in sustainable management. Of particular importance is the role that the forestry profession can play in establishing their competence, commitment and dedication as practising stewards of Canada's forest resources. Ethical conduct on the part of all those who direct, practise or judge performance in forestry is essential to maintain that trust.

To maintain respect for and confidence in those involved in the stewardship of Canada's forests:

1. *The principal stakeholder groups who direct, practise or evaluate the performance of forestry in Canada will be encouraged to define their ethics and general rules of conduct as they pertain to their role in supporting sustainable forest development.*

2. *Professional and technical forester associations will be encouraged to complete Canadian codes of forestry ethics, practices and professional conduct which define their commitment to sustainable forest development.*

C. Reviewing Practices

Changing values, diverging interests and a polarization of attitudes will continue to be of significance in determining forestry practices. Our progress will be measured by our ability to share views and reach an understanding. Four particular issues are significant in the Canadian context of sustainable forest development.

a. Clearcutting

Clearcutting is an economical harvesting technique that is also well suited to promoting the re-establishment of many forest types. It is, therefore, the most widely practised harvesting system in Canada and is an accepted practice in many countries throughout the world. At the same time, clearcutting is controversial, particularly as aesthetic values become more important. Accordingly, harvesting techniques are being developed and adopted to both increase the productivity of the forest and better meet our changing values.

To further refine our harvesting practices:

During the course of implementing this strategy, each jurisdiction across Canada will review and re-establish, as required, practical and acceptable timber harvesting practices, taking into account the characteristics of tree species as well as the aesthetics, cut block size and configuration, soil conditions, and known or anticipated impacts on wildlife habitat and forest ecosystems.

b. *Herbicides and Insecticides*

As a portion of our country's forests is managed for commercial consumptive uses, there is a need to manage the risks of losses due to competing vegetation, insects and disease; to protect the investments made in forest renewal; and to ensure that our practices are of the highest environmental quality. There continues to be a reduction in the use of chemical products in Canadian forests as more precise products and methods become available.

To protect Canada's forests from competing vegetation, insects and disease:

1. *The application of chemicals as part of forest management will continue only under the strictest rules and within nationally regulated products and standards. At the same time, appropriate jurisdictions will continue to seek to minimize their use.*

2. *A major national research effort will be mounted to foster the development of biologically based alternatives to the use of chemicals.*

3. *The research and application of integrated management techniques will be conducted, that seeks, through harvesting, silviculture and ecosystem management, to reduce the risk of damage and losses from competing vegetation and forest pests.*

c. *Forest Fire Management*

Forest fires are a constant threat to commercial wood supplies, and to rural communities as well as natural or cultural heritage and recreation areas. Forest fires nonetheless have a natural role in shaping forest ecosystems. Canada's forest fire control system is recognized as the best in the world but it is still regularly challenged by the occurrence of large forest fires.

To reduce the losses of wood, recreation and heritage values from forest fires:

1. *Each jurisdiction will strive to improve its respective and collective fire prevention and control capabilities.*

2. *Research will continue to improve fire management techniques to achieve integrated resource goals.*

d. Private Forest Ownership

There are over 425 000 private forest landowners in Canada who own over 19 million hectares of commercially productive forest land, or nearly nine per cent of the Canadian total. The annual harvest, over 26 million cubic metres, from these lands accounts for 15 per cent of the national total. As well, private forests provide many speciality products, including over 5.3 million cubic metres of fuelwood (1.5 million cords), 2.5 million Christmas trees and in excess of 11 million litres of maple syrup annually.

In most areas of the country, private forests have a tremendous potential to supply industrial wood requirements. In some areas, private lands could provide the wood supply needed for an expanded wood-based industry. Estimates indicate that less than 30 per cent of the private forests are under active management. Improved marketing and skills development could enhance the important contribution of Canada's private forests.

To increase the production of timber and other products from private forests:

1. *Development of a private land sustainable forestry ethic will be supported through recognizing and supporting models of best practices and supporting programs to expand the interests, knowledge and skills of private forest landowners.*

2. *Governments will work with private forest landowners to develop and market the full range of products from private forests.*

3. *Reforestation of idle land will be promoted.*

4. *Governments will work with private forest landowners to assist in achievement of both the individual and societal goals through a sound program of forest land management.*

5. *A review of the taxation system and its impacts on the management of private forests will be completed.*

PUBLIC PARTICIPATION AND PUBLIC INFORMATION

Ninety per cent of the forested land in Canada is publicly owned. Canadians therefore share a strong interest in the management of this public resource. Their continued ability to do so is dependent not only on the process for public dialogue, but also on their ability to access and share timely, accurate and factual information on the state of Canada's forests. The strategic objectives below expand and refine our commitments in these areas.

Principles:

Public participation is essential in the development of sound forest policy, and in the planning and review of forest management practices.

An adequate information base is essential to the sustainable management of forest lands, and requires current, appropriate, understandable and comparable inventories for all forest resources and uses.

An informed public is essential to effective participation and discussion of forest management.

A. Public Participation

To ensure effective public participation regarding the strategic management of Canada's forests:

1. *In consultation with the public, strategic forest policies will be reviewed and, where appropriate, renewed to meet the requirements of sustainable development and the integrated management of all forest resources.*

2. *An open process of public consultation will be included in the development and review of strategic forest policies, including this national forest strategy.*

3. *The public will be consulted in the development, review and updating of forest land-use plans on public lands.*

4. *Public input and review will be sought and encouraged in the preparation of all long-term forest management plans on public lands.*

B. Information to the Public

Accurate and timely information about the entire forest is required to have effective and informed public debate on the issues and options for Canada's forests. Much data is available across Canada but deficiencies have been noted, particularly in inventories for values other than timber. Our data and analytical techniques must be further developed to meet the challenges of managing our forests on a sustainable development basis and for both timber and non-timber values.

To improve the information available to the public:

1. *The results of formal reviews of the terms and conditions of licences or agreements to harvest resources from public forest lands will be made available to the public while respecting confidential commercial information.*

2. *A national forest database will be developed to provide data on forests and forestry in Canada and will be expanded to include data and information on non-timber values of the forest, such as wildlife and recreation.*

3. *A comprehensive report, which will strive to provide accurate and easily understandable information to Canadians on the state of forests in Canada, will be tabled annually in the Parliament of Canada.*

4. *A system of indicators will be developed, with which to better measure our progress in managing our forests on the basis of sustainable development.*

C. Forest Awareness and Education

In addition to increasing the opportunities for public involvement and expanding the information available to the public on Canada's forests, increasing the role of the public can be accomplished through programs of education and improved public awareness.

To enhance public knowledge and awareness of forests:

1. *Provincial and territorial forestry staff will work with educators to introduce and enhance forestry as part of the school curriculum in each province and territory, through programs such as "Focus on Forests" and field trips for teachers and students.*

2. *Special initiatives will be undertaken by the forest industry to increase public access to their forest operations.*

3. *A cooperative national program will be launched to encourage individuals and groups to become actively involved in forestry through tree planting and care in their community.*

4. *Outdoor-based programs to involve Canada's youth in forestry, such as the Junior Forest Wardens, will be encouraged and supported in each province and territory in Canada.*

COMPETITIVENESS OF CANADIAN FOREST-BASED INDUSTRIES

Forest products are critical to our national as well as local economies. Forest industry jobs, investments, salaries and taxes contribute to our standard of living, as well as support social services and community stability. Canada's forest-based industries must remain internationally competitive in order to maintain our overall quality of life.

Remaining competitive requires the capability to deliver high-quality products at competitive costs while meeting high standards of environmental protection. This requires a stable wood supply, continued technological advances, a skilled workforce and a favourable economic climate. In addition, barriers to trade need to be minimized to ensure fair access to international markets for Canadian products. The development of new markets and products will be critical to remaining competitive on an international scale.

In many of our northern and rural communities, the manufacture of forest products provides a major economic base. Their dependence on the forest industry lends special importance to ensuring wood supplies and to maintaining competitiveness. In addition to wood-based industries, opportunities for economic activity also exist in the harvest and sale of other forest products. These include recreation, tourism and materials for crafts and novelty items. All these industries share a forest land base.

Principles:

A competitive forest industry is essential to the economic and social well-being of Canadians.

Canada's competitiveness will be enhanced through the adoption of advanced, environmentally-sound technologies.

In order to enhance the competitiveness of the Canadian forest industry in the global marketplace:

1. *A national strategic review of Canada's overall economic competitiveness will be completed by 1992. Following this review, government, industry and labour will work together to address the critical issues affecting the competitiveness of the Canadian forest industry.*

2. *The Canadian industry will upgrade its pulp and paper mills to meet or exceed national standards.*

3. *Access to markets will be pursued through bilateral and multilateral trade discussions, through the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) and its subsidiary agreements, and through continued efforts to eliminate non-tariff barriers to trade that are inconsistent with GATT.*

4. *A national environmental technologies program will support industry efforts to develop innovative, environmentally secure processing systems.*

5. *Canadian forest products, based on environmentally sound technologies and sustainable forest management, will be identified as such and promoted internationally.*

6. *Industry and government support for the development of new forest products and processes, through cooperative institutions such as FERIC, Forintek and Paprican, will be increased.*

7. *Exports of science and technology applications related to natural resources, such as Geographic Information System (GIS), biotechnology and remote sensing, will be promoted.*

8. *Strategies and plans developed for Canada's forest industries will incorporate non-timber, forest-based industries such as recreation, tourism, maple syrup and Christmas tree production.*

Strategic Direction #5

FOREST RESEARCH AND ITS APPLICATION

Critical to our success in moving to the sustainable development of Canadian forests for all forest values, is the pursuit of new knowledge and techniques in Canadian forestry. In all respects we must continually strive to improve our knowledge of the forest ecosystem and its component elements, and to improve our understanding of the relationships and impacts between people and the forest. New knowledge and techniques, based on sound scientific principles, must be quickly transferred to those involved in managing the forest, to improve practices and results on the ground. Increased research to develop new forest products is also critical to increasing our economic benefits from the forest and to the future competitiveness of the Canadian forest industry.

Principle:

A significant and continuing commitment to research and development, as well as the application of results, is essential to the sustainable use of Canada's forests and the global competitiveness of its industry.

Research priorities in Canada will be focused to achieve the sustainable development of Canadian forests and the increased competitiveness of the Canadian forest-based industry, based on environmentally sound technologies.

To increase and improve Canadian forestry research and development:

The existing structures for directing and priorizing forest research in Canada will be reviewed with a view to:

- *broadening their representation;*
- *encouraging more multidisciplinary approaches;*
- *providing more strategic direction to the priorities for research; and*
- *improving communication links between forest research agencies and users of the research.*

Strategic Direction #6

ABORIGINAL FORESTRY

Canada's aboriginal people were the first users of Canada's forests, which provided them with food, shelter, warmth and many spiritual and cultural values. Increased involvement of Canada's aboriginal peoples in forestry can contribute to their self-sufficiency and economic well-being, as well as to the development of more sustainable Canadian forestry practices.

Principle:

Integrated forest management includes traditional aboriginal uses of the forest. Increased opportunities for sustainable forest-based, economic activities will contribute to the increased self-sufficiency of Canada's aboriginal people.

To increase the involvement of Canada's aboriginal people in forestry and their self-sufficiency through forest-based economic activity:

1. *Strategic reviews will be completed to identify means of increasing aboriginal participation in the forest-based economy consistent with traditional uses and values.*

2. *A strategic review will be completed of aboriginal forestry employment and skills, from which a strategy will be developed to meet the training needs of aboriginal people in forestry.*

Strategic Direction #7

HUMAN RESOURCES

The people involved in the management of Canada's forests as well as in the production and marketing of Canadian forest products are crucial to the future of our forests. To face the challenges and changes outlined in this strategy, Canada needs a well-trained, skilled, productive and adaptable workforce, one that takes pride in its work and is sensitive to protecting the environment.

Occupations of the forestry workforce include traditional forestry and manufacturing operations, researchers, academics, and those in forest-related business such as guides and outfitters, resort operators, as well as forest-based construction and resource workers. In addition to the specific knowledge and skills required by these occupations, education and training must also include worker safety and an understanding of the environmental considerations of their work. With the shift in forest policy and management to respect the full range of forest uses and their environmental impacts, it is necessary that forestry schools are well positioned to meet increasingly urgent demands to improve our knowledge and skills base. The increasing complexity of forest issues requires that ways must be found to attract professionals and technologists from other fields, such as biology, engineering, business administration, sociology and regional planning, to forestry.

Principles:

To meet the challenge of the sustainable development of Canada's forests requires a skilled and well-trained workforce at all levels.

The health and safety of the Canadian forestry workforce will not be compromised.

In order to maintain a highly-skilled and adaptable workforce in forestry:

1. *A strategic review will be completed to identify and forecast the training and employment needs in both the pulp and paper and woods product sectors. Labour, industry and government will work together to develop a program to address the results of these studies.*

2. *In recognition of present and emerging changes within Canada's forest industries, local mechanisms will be developed with labour, industry, government and community representatives to address the needs of communities highly dependent on forest-based industry.*

3. *The heads of the professional and technical forestry schools will examine and revise if necessary, their current curriculums to reflect the educational and knowledge requirements needed to implement sustainable development and the integrated management of all forest resources. A comprehensive review of this initiative will be completed by 1993.*

4. *Opportunities for advanced continuing education and skills upgrading for resource professionals and technicians will be provided within each province and territory. Programs will include the full range of uses and values of the forest ecosystem, and offer new scientific knowledge for silviculture and its impact on the environment.*

5. *Canada will develop programs to attract scientist and technologists to conduct research and technology in all fields of forest science.*

6. *The feasibility of establishing a national accreditation program for silvicultural and forest workers will be examined by the Canadian Council of Forest Ministers, with the objectives of developing a more skilled workforce, a safer work environment and enhanced mobility.*

7. *Private land policies and programs will include educational components directed at providing private landowners with the knowledge and skills they need for the sustainable development of private land forests.*

Strategic Direction #8

CANADA'S GLOBAL RESPONSIBILITIES

This national strategy underlines a strong commitment to the sustainable development of Canadian forests. Canada also recognizes that its responsibilities extend beyond its own boundaries and are shaped by a global responsibility as steward of 10 per cent of the world's forests.

As a major forest nation, Canada will continue to participate actively in international initiatives that are conducive to the conservation and sustainable development of forests worldwide. In this respect, Canada strongly believes in the mutual benefits to be gained from the sharing of technology, expertise and knowledge in forestry among the world's forest nations.

Principles:

Canada recognizes the global importance of its forests and will fully meet its responsibilities for their sound stewardship.

Canada will actively encourage and participate in international activities aimed at the sustainable development and conservation of forests worldwide.

A. Responsibility toward the Global Forest Ecosystem

Canada endorses the concept of sustainable development and manages its forests as part of the global life-support ecosystem.

To fulfill its global responsibilities:

1. *Canada will establish a network of protected areas representative of the full range of its natural forests.*

2. *On a national basis, Canada will seek to maintain the size of its present forest land base.*

3. *Canada will undertake specific research that is aimed at developing a greater understanding of the role Canada's forests play in maintaining the global environment including:*

   - *the global importance of Boreal forests;*
   - *the impact of fire in global change; and*
   - *the role of Canadian forests in reducing global greenhouse gases.*

B. International Partnerships

To address global concerns regarding the world's forests requires global action. Therefore, Canada is committed to working in partnership with other nations to encourage the conservation and sustainable development of forests around the world, while respecting the sovereignty of other nations.

To this end:

1. *Canada will pursue the development of an international statement of principles on the management, conservation and sustainable development of forests worldwide to be adopted at the UNCED in June 1992.*

2. *Canada will pursue the development, by 1995, of a legally binding international convention on the conservation and sustainable development of forests worldwide, that could include internationally accepted principles and standards of forest management, by 1995.*

3. *Canada will pursue the enhancement of global forest resources through supporting the completion of international conventions on climate changes and biodiversity by 1992.*

4. *Canada will encourage the world community to maintain global forest cover and to address the causes of forest degradation such as deforestation where it occurs.*

C. Global Assistance

Canada recognizes that developing nations require financial and technological assistance for the sustainable development of forests. Developed nations such as Canada recognize a special responsibility in this regard.

Canada is committed to the exchange and transfer of technology among nations in order to enhance the sustainable development of forests. In discharging our international responsibility, Canada contributes over $100 million annually in international aid for forestry projects, while Canadian non-governmental organizations make substantial direct contributions to forestry projects through private funding sources.

To meet its international obligations towards the sustainable development of forests:

1. *Canada will maintain its commitment to international assistance for forestry projects and ensure its efforts are coordinated among aid-granting nations through efforts such as the Tropical Forestry Action Program.*

2. *Canada will ensure that its international assistance is consistent with any internationally adopted principles of sustainable forest development and conservation and is respectful of local cultural and social conditions.*

3. *Canada will support scientific and technological exchanges with developing countries, including student exchanges as well as education and training opportunities.*

DURABILITÉ DES FORÊTS: UN ENGAGEMENT CANADIEN

Version Préliminaire

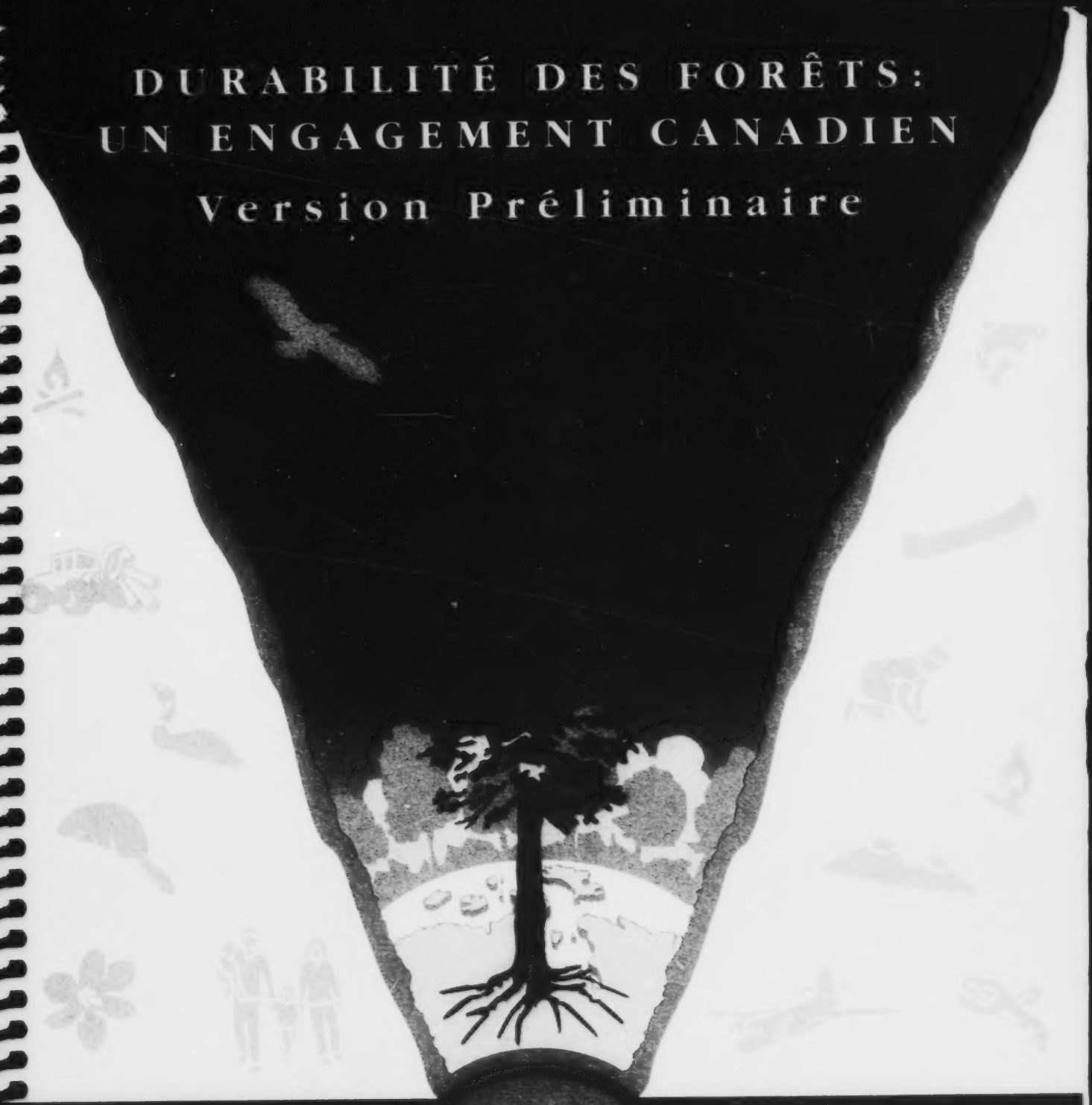

STRATÉGIE NATIONALE SUR LES FORÊTS

Conseil canadien des ministres des forêts

Canadian Council of Forest Ministers

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos i

Introduction 1

Valeurs et vision canadiennes concernant la forêt 3

Visées stratégiques 5

n° 1 — Développement durable 6

n° 2 — Pratiques de développement forestier durable 10

n° 3 — Participation et information du public 17

n° 4 — Compétitivité des industries canadiennes liées à la forêt . 21

n° 5 — Recherche forestière et ses applications 23

n° 6 — Foresterie par les autochtones 24

n° 7 — Ressources humaines 25

n° 8 — Responsabilités mondiales du Canada 27

AVANT-PROPOS

Les forêts canadiennes sont riches, diverses et renouvelables. Elles soutiennent notre gagne-pain, nos modes de vie et notre santé. Il leur faut nos soins et notre respect pour continuer à nous servir et, en vérité, à entretenir la vie sur terre.

Durabilité des forêts : Un engagement canadien est un grand pas en avant dans notre réaction à l'évolution des exigences des Canadiens à l'égard de leurs forêts. Ce document voit le jour à une époque de bouleversement du processus décisionnel public en matière forestière, transformation née de l'intérêt de la population et de la volonté de concilier le soin de la forêt, la protection de l'environnement et le maintien de la prospérité.

Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) demandait donc en novembre 1990 que l'on établisse la stratégie qu'expose ce document. Il s'est enquis des idées et des suggestions des Canadiens afin de donner une orientation globale à l'intendance des forêts. Des consultations qui ont eu lieu dans tout le Canada en 1991 s'est dégagée la perspective captivante de Canadiens fiers de constituer une nation forestière respectant la forêt et les besoins de la société. Ce respect englobe toutes les forêts et les populations du monde. La clé, ce sont des gens partageant des buts et travaillant ensemble au Canada et dans le monde.

Les discussions ont permis de constater que, comme Canadiens, nous voulons que nos forêts continuent à soutenir une économie et un environnement sains. Nous voulons que les «gestionnaires» de la forêt et tous les intéressés atteignent les objectifs de la stratégie et nous fournissent les rapports et informations pertinents. Nous voulons pouvoir décider comment utiliser et soigner la forêt. Et nous sommes prêts à assumer notre responsabilité mondiale à titre d'intendants de 10 pour cent des forêts du globe.

Le document transmet la volonté d'agir des principaux intéressés et des grands responsables de la gestion des forêts de notre pays. Il met l'utilisation et la conservation des forêts dans le contexte d'aujourd'hui avec l'importance de celles-ci pour notre qualité de vie, notre compétitivité sur le marché extérieur et, notre responsabilité envers la salubrité du milieu. Cette stratégie exprime la vision et les valeurs communes aux Canadiens en ce qui concerne leurs forêts. Elle énonce les principes qui nous inspirent. Elle fixe l'orientation globale et les objectifs particuliers d'un développement durable des forêts à l'échelle nationale par une action locale. Vu l'immense importance des forêts canadiennes pour notre bien-être économique, environnemental et social tous les Canadiens ont intérêt à s'intéresser à l'avenir de cette ressource vitale.

Cette stratégie nationale sur les forêts constitue un pas en avant audacieux et fixe des engagements permettant d'évaluer les progrès accomplis. Elle est le fruit d'une concertation de gouvernements, d'organismes et de gens représentant un large éventail de points de vue, tout en partageant un certain nombre de visées. Elle fait ressortir l'importance d'une participation significative de la population à tout ce qui est aménagement et mise en valeur de la forêt. Cette stratégie nationale constitue un accord entre les Canadiens concernant l'une des plus importantes ressources du pays, soit nos forêts.

INTRODUCTION

Le Canada se classe troisième au monde quant à l'étendue de ses forêts, après l'Union soviétique et le Brésil. La forêt s'étend sur environ 49 pour cent de la superficie continentale canadienne, soit 453 millions d'hectares, ce qui représente le dixième du capital forestier mondial. Nos forêts sont largement en propriété publique. Les gouvernements provinciaux et des territoires sont fiduciaires de 80 pour cent des forêts canadiennes, et ils ont la responsabilité première de leur gestion. Onze pour cent sont sous la responsabilité du gouvernement fédéral et le reste, 9 pour cent, sont en propriété privée, possédées par plus de 425 000 propriétaires terriens. Environ 20 pour cent des réserves d'eau douce du monde viennent des bassins hydrographiques forestiers de notre pays. D'un point de vue social, presque 800 000 Canadiens tirent leur subsistance de la forêt. Quelque 350 collectivités du pays vivent au premier chef de la forêt. Celle-ci joue un rôle primordial dans la vie des populations autochtones canadiennes et présente pour elles une valeur spirituelle et patrimoniale bien particulière. La forêt fait partie de la perception que l'on a du Canada dans le monde.

Les provinces et les territoires contrôlent la mise en valeur, la conservation et l'aménagement de la plus grande partie des ressources forestières du pays, ainsi que le commerce interprovincial des produits de la forêt. Outre sa responsabilité en matière de gestion des forêts sur les terres fédérales, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer quant à la protection et au développement des forêts au pays, de par sa responsabilité en matière de commerce international, de protection de l'environnement et de développement économique.

Depuis plus d'un siècle et demi, l'industrie des produits forestiers a formé une pierre angulaire de l'économie nationale. Elle appartient largement à des intérêts canadiens et compte plus de 7 000 entreprises. En 1989, ses livraisons s'établissaient à 44 milliards de dollars, dont 23 milliards à l'exportation. Il s'agit là de près de 17 pour cent de l'ensemble des exportations canadiennes et de 21 pour cent de tous les échanges mondiaux de produits forestiers, ce qui fait du Canada le premier exportateur du monde en produits forestiers.

La balance commerciale en valeur nette (exportations moins importations) au titre des produits forestiers était de 19,5 milliards de dollars en 1989 et approchait de la valeur combinée des secteurs des minéraux, de l'agriculture, des pêches et de l'énergie. L'industrie forestière figure pour 26 pour cent dans tous les investissements manufacturiers au Canada avec une moyenne d'environ 6,3 milliards de dollars par an. Les salaires qu'elle verse annuellement dépassent les 8 milliards de dollars. Les services des experts-conseils canadiens en foresterie sont en demande partout dans le monde. De plus, nos forêts font vivre une industrie du tourisme et des loisirs valant plusieurs milliards de dollars. Ainsi, en 1987, les Canadiens dépensaient plus de 5 milliards de dollars au chapitre des loisirs en milieu faunique.

D'après les études, le secteur canadien des forêts est suffisamment pourvu en bois pour répondre à une demande mondiale en progression, mais la concurrence s'intensifie dans ce qui a constitué les marchés traditionnels du Canada. Qui plus est, un certain nombre d'anciens clients se transforment en concurrents. L'adoption de technologies de pointe, issues de la recherche et de l'innovation, est essentielle à l'industrie forestière et à l'ensemble de l'économie canadienne.

Les fabricants de produits forestiers s'efforcent d'intégrer pleinement la protection de l'environnement à leurs activités quotidiennes. L'environnement intervient maintenant pour 12 pour cent des dépenses en

immobilisations des usines de pâtes et papiers, contre 3 pour cent en 1960. Les nouvelles normes nationales sur le rejet d'effluents par les usines à pâtes aideront encore plus à améliorer la performance du Canada.

D'un point de vue environnemental, la forêt est un élément-clé et irremplaçable du maintien de la vie sur Terre. Les forêts modèrent la température, les précipitations et autres conditions climatiques. Elles enrichissent et protègent la fertilité des sols, régissent la quantité d'eau et sa qualité, et sont l'habitat d'une grande partie de notre faune. La forêt consiste en un capital génétique végétal et animal inestimable et constitue un laboratoire vivant des fonctions biologiques de base sur lesquelles repose l'existence humaine. Les forêts canadiennes sont variées et recèlent 131 espèces d'arbres et d'innombrables espèces de plantes, d'insectes, d'autres animaux et de micro-organismes. Elles contribuent également au recyclage du carbone et de l'azote et à la production de l'oxygène indispensable à la vie. La relation entre la forêt et la salubrité globale du milieu est de plus en plus comprise et acceptée.

Les milieux forestiers canadiens ont toujours épousé le principe du rendement soutenu en bois. Le développement durable étend l'application de ce principe à toutes les ressources de la forêt. Il exige que nous respections les habitats fauniques et aquatiques, les bassins hydrographiques et les cycles hydrologiques, ainsi que le patrimoine génétique et la diversité des espèces. En d'autres termes, le principe du développement durable des forêts exige que l'usage que l'on fait actuellement des ressources et de l'environnement ne nuise pas à l'usage que pourraient en faire les générations à venir. Il guide les activités humaines pour qu'elles respectent les limites de tolérance des écosystèmes forestiers.

Le développement durable exige aussi que l'on trouve un équilibre approprié entre les différentes utilisations de la forêt. Souvent l'aménagement intégré de toutes les ressources sera la solution à privilégier. Il s'agit de trouver un juste milieu entre l'exploitation de la forêt pour la production de matières ligneuses et les autres utilisations dont les loisirs à faible impact, la protection des habitats fauniques ou la simple jouissance de la forêt comme telle. Ailleurs cela impliquera l'exclusion de la récolte du bois. À ce sujet notons que le Canada a la plus grande superficie par habitant du monde en parcs et réserves. Les 776 parcs nationaux, aires écologiques provinciales et autres aires protégées comprennent près de 32 millions d'hectares de superficie terrestre.

La recherche du juste milieu demande que s'instaure un dialogue et une collaboration entre tous ceux qui peuvent aider le Canada à pratiquer un aménagement intégré des forêts. La participation du public et la confiance dans les décisions qui se prennent est essentielle. Cela veut dire que la population doit être bien informée et qu'elle puisse s'impliquer dans la prise de décisions importantes touchant l'utilisation des terres et les politiques forestières.

Depuis la diffusion en 1987 du rapport Brundtland (Commission mondiale sur l'environnement et le développement), un plus grand nombre de gens se rendent compte de l'importance de placer la contribution des richesses naturelles au bien-être de la race humaine dans un contexte mondial. Les nations du monde travaillent à des projets de convention internationale en matière de biodiversité, de changements climatiques et de forêts. Les forêts canadiennes seront de plus en plus considérées comme une ressource mondiale importante.

Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) a parrainé une série de forums publics pour fournir aux Canadiens l'occasion de discuter de ces enjeux et d'autres liés à la forêt. Les discussions ont fait ressortir les valeurs que les Canadiens attachent à la forêt et la vision qu'ils peuvent avoir de l'avenir de leurs forêts. Ces valeurs et cette vision permettent d'arrêter huit visées stratégiques d'importance nationale qui donnent corps à cette stratégie nationale sur les forêts.

VALEURS ET VISION CANADIENNES CONCERNANT LA FORÊT

Valeurs

Les Canadiens sont fermement convaincus que la forêt occupe une place primordiale dans leur patrimoine. Les apports économiques, sociaux, culturels, écologiques et spirituels des forêts sont intimement liés à notre identité nationale et exercent une influence unificatrice sur toutes les régions. Les Canadiens voient la diversité forestière de leur pays comme contribuant à façonner leur qualité de vie, tout comme les particularités régionales que nous chérissons caractérisent notre population. Les Canadiens s'attendent à une gestion responsable de la forêt pour soutenir une économie vigoureuse et un milieu salubre.

En ce qui concerne leurs forêts, les Canadiens cultivent les principes suivants :

Santé de l'économie

Il s'agit de l'importante contribution des industries de la forêt et des activités apparentées à la stabilité de l'économie, de l'emploi et des collectivités au Canada.

Qualité de vie

La valeur intrinsèque liée aux qualités spirituelles et à la beauté inhérente de nos forêts qui sous-tendent les activités récréatives et culturelles ainsi que le renouvellement personnel.

Salubrité de l'environnement

Nos forêts contribuent à la salubrité de l'environnement en contrôlant le climat et en nous apportant un air sain, une eau pure et un sol fertile sur lesquels repose la santé humaine.

Perspective mondiale

Il s'agit du grand rôle que jouent nos forêts dans la protection de la santé de l'écosystème planétaire et de l'engagement des Canadiens de favoriser une amélioration de la gestion des forêts de tous les pays du monde.

Harmonie parmi les usagers

Il s'agit de gérer nos forêts pour répondre à une grande diversité de besoins, matériels et autres, et de rapprocher les points de vue par la consultation, une gestion appropriée et un respect mutuel, propres à rehausser l'intégrité de la ressource-forêt et la qualité de la vie humaine.

Diversité des forêts

Il s'agit de la diversité du type et de la composition des forêts qui abritent d'abondantes espèces végétales et animales formant des écosystèmes dynamiques.

Intendance des forêts

Il s'agit de notre responsabilité comme intendants d'utiliser les forêts pour satisfaire nos besoins présents dans un souci de la renouveler au profit des générations à venir.

Vision

Les Canadiens ont une vision inspirante de l'avenir de leurs forêts. Les Canadiens veulent que leurs forêts soient en santé et qu'elles constituent des ensembles dynamiques de plantes et d'animaux se caractérisant par une vaste diversité d'essences naturelles et de formes de vie. Les gestionnaires et les utilisateurs de la forêt respecteront le milieu forestier et en sauvegarderont la diversité, la productivité et la capacité de renouvellement. Les Canadiens entendent aussi pouvoir continuer à s'appuyer sur la forêt pour satisfaire un large éventail de besoins tels que : bois, faune, loisirs, pêche, eau, pâturage pour le bétail et un réseau de parcs, de réserves sauvages et de réserves naturelles.

L'adoption de normes élevées en matière d'aménagement forestier, d'utilisation publique de la forêt et de fabrication de produits forestiers portera le Canada à l'avant-garde des nations forestières pour le sérieux de son intendance. Notre pays apportera sa contribution à assurer la durabilité des forêts à l'échelle mondiale. Les Canadiens seront respectueux de l'importance que revêtent leurs forêts dans l'environnement planétaire.

Une économie forestière bien développée sera source d'emplois enrichissants pour des Canadiens hautement qualifiés qui trouveront ainsi de bonnes conditions d'emploi partout au pays dans les métiers, les techniques, les spécialités et les disciplines de gestion du domaine forestier. Cette base soutiendra des collectivités stables et créera des commodités et un mode de vie de qualité. Les autochtones profiteront de leurs forêts et de la gestion des ressources naturelles dans les forêts qui entourent leurs collectivités.

La forêt fera vivre une solide base industrielle au sens le plus large, où on trouvera une diversité de produits forestiers de haute qualité à des prix concurrentiels sur le marché mondial, des machines et autre matériel forestiers et des services de consultation en foresterie. L'économie canadienne de la forêt comprendra le tourisme, les loisirs, l'artisanat autochtone et les usages traditionnels. Les activités connexes de recherche, de développement et d'éducation appuieront l'intendance canadienne des forêts et augmenteront la capacité de notre pays à soutenir la concurrence sur les marchés extérieurs.

Les Canadiens seront plus conscients de leurs forêts. Il y aura des occasions pour la population de participer régulièrement à l'élaboration des politiques forestières. L'établissement d'objectifs d'aménagement des forêts prévoira un juste équilibre d'usages et les décisions seront le résultat d'une approche raisonnée, caractérisée par l'information publique, la discussion et le respect d'autrui.

VISÉES STRATÉGIQUES

Cette stratégie respecte deux grandes priorités des Canadiens, à savoir le développement durable des forêts et une prospérité soutenue. Par développement durable, nous entendons notre capacité de gérer nos ressources forestières sans nuire ni à leur productivité future, ni à leur diversité écologique, ni à leur pouvoir de régénération.

La stratégie vise à appuyer une intendance responsable des forêt et à encourager la sauvegarde à long terme de la santé et de la diversité écologique du territoire forestier. Elle vise également à respecter les valeurs et les usages de la forêt ainsi qu'à en retirer des produits de façon à assurer la compétitivité de nos industries qui en dépendent. La stratégie énonce huit grandes visées dans lesquelles s'incarnera la vision qu'ont les Canadiens de leurs forêts, soit :

- conserver la diversité naturelle de nos forêts, de maintenir, voire d'accroître leur capacité de production, et d'assurer leur renouvellement perpétuel;
- améliorer les pratiques de développement durable des forêts par l'application du savoir scientifique et technique, la réalisation de projets-modèles à grande échelle et l'encouragement de l'adoption de codes et de pratiques professionnels et institutionnels par tous les intervenants;
- impliquer le public canadien dans l'affectation et la gestion des terres forestières et de mieux informer et sensibiliser la population quant à la foresterie;
- permettre au secteur forestier canadien d'être concurrentiel sur les marchés intérieur et extérieur;
- mettre la recherche et le progrès technologique au service de notre environnement ainsi que de notre économie;
- encourager les populations autochtones à s'associer davantage à la gestion et à l'exploitation des forêts et à en tirer plus d'avantages;
- identifier les besoins d'une main-d'œuvre qui soit hautement qualifiée et adaptable, et d'y répondre; et
- assurer pleinement les responsabilités du Canada à titre de gardien, intendant et gestionnaire du dixième des forêts du globe.

Visée stratégique n° 1

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil canadien des ministres des forêts énonçait en 1990 que le développement durable était un choix de société impératif, ..., essentiel à notre qualité de vie, voire à notre survie.

Cette déclaration est au cœur même de cette stratégie visant des utilisations multiples et équilibrées de la forêt, et qui respecte le double critère de la viabilité écologique et de la rentabilité économique. À sa base, il y a le soin et le respect des espèces (biodiversité), du potentiel (capacité de production) et de la vigueur (capacité de renouvellement) de la forêt.

Principes directeurs :

Les forêts seront aménagées afin de maintenir le potentiel de rendement durable pour toute une gamme de produits et de bienfaits de la forêt.

L'utilisation et l'aménagement de la forêt tiendront compte et respecteront sa capacité de production.

L'utilisation du territoire forestier sauvegardera une diversité d'espèces animales et végétales ainsi que leurs habitats.

L'affectation des forêts à des fins d'exploitation ou de conservation tiendra compte de la nature et de l'importance des valeurs de la forêt, des aspirations, des besoins et des droits de tous les utilisateurs, des avantages, des coûts et de l'opportunité de chacun des usages ou des besoins jugés souhaitables, ainsi que de la capacité de la forêt de soutenir les divers usages prévus.

L'utilisation des terres forestières sera régie par des politiques et des dispositions juridiques qui assortissent les droits aux responsabilités, encouragent l'intendance, soutiennent des disponibilités optimales de ressources forestières diverses et assurent de justes rendements aux propriétaires.

A. Conservation de la biodiversité

La biodiversité est la variété des organismes vivants et de leurs cadres écologiques. En termes concrets, les Canadiens respectent la diversité de la vie végétale et animale des forêts canadiennes et souhaitent la survivance de toutes les espèces naturelles. Les objectifs stratégiques énoncés plus bas s'inscrivent dans cette optique, tant pour les zones naturelles qu'aménagées.

Pour conserver la biodiversité de nos forêts :

1. *Les forêts canadiennes seront gérées pour que puisse y subsister une gamme complète d'écosystèmes forestiers.*

2. *Un réseau de zones protégées sera complété, comprenant notamment des territoires d'une valeur biologique unique, qui soient représentatives de toute la gamme de nos forêts.*

3. *Le réseau des parcs nationaux sera complété d'ici l'an 2000.*

4. *Une définition pratique de la biodiversité sera établie grâce à des études et à des consultations et un système d'enregistrement de données sur l'évolution de la biodiversité forestière au niveau national sera mis en place.*

5. *Une superficie suffisante de «vieilles forêts» sera conservée comme élément du patrimoine naturel.*

B. Capacité de production : le potentiel naturel de la forêt

Avec l'évolution des valeurs qui s'attachent à la forêt aux yeux des Canadiens et les exigences qui s'ensuivent pour tous les usagers de la forêt, le moment est venu de remettre à jour et d'évaluer notre connaissance de toute la capacité de production des forêts ainsi que notre pouvoir de réaliser ce potentiel. Il s'agira notamment de mettre à jour et, dans certains cas, d'élargir nos inventaires forestiers. Il faudra également revoir les niveaux de récolte en fonction de l'évolution des besoins et de l'obtention de nouvelles données. Il nous faudra enfin jauger à nouveau notre capacité de maintenir et (ou) d'accroître la production de fibre de bois afin d'atteindre nos objectifs économiques. Les objectifs suivants répondent à de tels besoins.

Pour sauvegarder, voire accroître la capacité de production de nos forêts en fonction d'une gamme complète d'usages et de valeurs de la forêt :

1. *Nos inventaires forestiers seront mis à jour et étendus à d'autres plantes ou animaux.*

2. *Dans le cadre de cette stratégie, chaque secteur de compétence révisera les volumes de bois récoltés et remplacés chaque année dans nos forêts en se reportant aux meilleurs renseignements disponibles et aux règles en vigueur.*

3. *D'ici 1995, chaque secteur de compétence procédera à une évaluation de la faisabilité et des exigences du maintien et même de l'augmentation des approvisionnements en bois provenant des terres publiques et privées. Un atelier national sera l'occasion d'examiner les résultats et les conséquences de l'exercice.*

C. Capacité de renouvellement : protection du couvert forestier

Les forêts ont une capacité naturelle de renouvellement. Il nous est ainsi possible de gérer nos forêts dans une optique de durabilité à condition de respecter cette capacité. En d'autres termes, les quantités et les modes de prélèvement sur la forêt devront sauvegarder le couvert et les habitats forestiers.

Pour être sûrs d'entretenir la capacité de renouvellement de la forêt, nous devons faire en sorte que :

1. *Tous les plans de gestion forestière comprenant des programmes de récolte prévoient la régénération et l'entretien des peuplements forestiers.*
2. *Toutes les aires de récolte soient suffisamment régénérées.*
3. *Les pratiques de régénération favorisent le rétablissement d'une diversité végétale et animale.*

Visée stratégique n° 2

PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER DURABLE

La recherche d'un développement durable pose de nouveaux défis à tous les utilisateurs de la forêt. Au Canada, nous avons su depuis longtemps faire la preuve de notre capacité d'aménager la forêt à des fins particulières. Nous avons aussi acquis des connaissances scientifiques de renommée mondiale. Le défi à relever est d'intégrer les pratiques que depuis longtemps nous employons à des fins précises, et d'exploiter notre savoir et les nouvelles données scientifiques pour démontrer en quoi pourraient consister des pratiques optimales et pour établir de nouveaux modèles d'aménagement forestier. Parallèlement à cette démarche, tous les intéressés seraient en mesure, dans les domaines de compétence et les institutions qui leur sont propres, d'adopter des principes et des normes et de prendre des engagements qui favorisent la mise en pratique du développement forestier durable. Les objectifs stratégiques énoncés plus bas visent à relever ces défis.

Principes directeurs :

Une gestion des forêts axée sur la réalisation d'avantages multiples et durables, nécessite des responsabilités et une obligation de rendre compte accrues, dans le cadre de lois et d'ententes appropriées.

Pour maintenir les plus hautes normes possible d'exploitation et de conservation de la forêt, il faut une meilleure compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers, une ouverture aux idées nouvelles ainsi qu'une recherche constante de pratiques exemplaires.

La gestion de la forêt sera rehaussée par l'adoption de codes de pratique, par tous ceux qui ont un rôle à jouer quant au développement durable des forêts au pays.

A. Modèles de pratiques de développement forestier durable

Le développement durable des forêts au pays exige le recours à des pratiques d'aménagement qui soient saines au plan écologique et à la pointe des progrès scientifiques. En outre, la mise en pratique à grande échelle de techniques et de méthodes nouvelles dépend d'un engagement ferme à poursuivre la recherche et le développement et à se doter des moyens de mettre à l'épreuve, dans des conditions diverses, les approches novatrices.

Afin d'encourager l'adoption des meilleures pratiques forestières qui soient :

On réalisera des projets-modèles d'exploitation durable des forêts dans les divers secteurs de compétence au Canada et dans un cadre national. Ces projets-modèles serviront :

- *à gérer les écosystèmes d'une manière intégrée et continue en fonction d'une gamme complète d'avantages de la forêt;*
- *à affiner les pratiques de récolte et de sylviculture;*
- *à atténuer et à améliorer les effets sur l'environnement; et*
- *à encourager la participation du public, dans un esprit d'ouverture et de consultation.*

B. Codes de pratique

De première importance pour le dialogue qui s'engagera entre les intéressés sont le respect et la confiance que se vouent mutuellement tous les Canadiens qui partagent les ressources de la forêt et ceux qui s'occupent tous les jours d'aménagement forestier durable. On peut voir l'importance particulière du rôle que peut jouer la profession forestière en se révélant un intendant et praticien compétent, sérieux et dévoué des ressources forestières du pays. Une juste conduite chez tous ceux qui dirigent, exercent ou jugent les activités en forêt est essentielle au maintien de cette confiance.

Dans le but d'assurer le respect et la confiance envers les responsables de la gérance de nos forêts :

1. *On encouragera les principaux intervenants qui dirigent, exercent ou évaluent les pratiques et activités en forêt, à définir des valeurs déontologiques et des règles générales de conduite en ce qui concerne la contribution qu'ils apportent à un développement durable de la forêt.*

2. *On incitera les associations de professionnels et de techniciens de la forêt à élaborer des codes nationaux de déontologie, de pratique et de conduite professionnelle qui fassent foi de leur engagement à réaliser le développement forestier durable.*

C. Des pratiques à revoir

Les valeurs qui changent, les intérêts qui divergent et les attitudes qui se polarisent continueront à exercer une influence marquée sur les pratiques forestières. Nous mesurerons nos progrès d'après notre capacité d'échanger les points de vue et d'en venir à des accords. Quatre questions prennent un relief particulier dans le contexte canadien du développement durable des forêts.

a. Coupes rases (à blanc)

La coupe rase est une technique de récolte rentable qui de plus favorise la régénération du plusieurs types de forêt. C'est donc le mode de récolte qui est le plus répandu dans notre pays, et une pratique acceptée dans de nombreux pays du monde. Il s'agit néanmoins d'une pratique controversée, plus particulièrement puisque la valeur esthétique des paysages forestiers est de plus en plus prisée. En conséquence, des techniques d'abattage sont conçues et mises en pratique afin d'augmenter la productivité forestière tout en répondant mieux à nos autres besoins.

Dans le but de raffiner encore nos pratiques de récolte de bois :

Pendant la durée d'application de cette stratégie, chaque secteur de compétence canadien examinera et rétablira au besoin des pratiques fonctionnelles et acceptables de récolte de bois qui tiennent compte de la spécificité des essences d'arbres ainsi que des aspects esthétiques, de la dimension et de la forme des parterres de coupe et des répercussions connues ou prévues sur les sols, les habitats fauniques et les écosystèmes forestiers.

C. Des pratiques à revoir

Les valeurs qui changent, les intérêts qui divergent et les attitudes qui se polarisent continueront à exercer une influence marquée sur les pratiques forestières. Nous mesurerons nos progrès d'après notre capacité d'échanger les points de vue et d'en venir à des accords. Quatre questions prennent un relief particulier dans le contexte canadien du développement durable des forêts.

a. Coupes rases (à blanc)

La coupe rase est une technique de récolte rentable qui de plus favorise la régénération du plusieurs types de forêt. C'est donc le mode de récolte qui est le plus répandu dans notre pays, et une pratique acceptée dans de nombreux pays du monde. Il s'agit néanmoins d'une pratique controversée, plus particulièrement puisque la valeur esthétique des paysages forestiers est de plus en plus prisée. En conséquence, des techniques d'abattage sont conçues et mises en pratique afin d'augmenter la productivité forestière tout en répondant mieux à nos autres besoins.

Dans le but de raffiner encore nos pratiques de récolte de bois :

Pendant la durée d'application de cette stratégie, chaque secteur de compétence canadien examinera et rétablira au besoin des pratiques fonctionnelles et acceptables de récolte de bois qui tiennent compte de la spécificité des essences d'arbres ainsi que des aspects esthétiques, de la dimension et de la forme des parterres de coupe et des répercussions connues ou prévues sur les sols, les habitats fauniques et les écosystèmes forestiers.

b. Herbicides et insecticides

Comme les forêts de notre pays sont en partie aménagées à des fins de consommation commerciale, on doit gérer les risques de perte liés à la végétation concurrente, aux insectes et aux maladies, protéger les investissements en régénération et veiller à ce que nos pratiques soient écologiquement optimales. L'utilisation de produits chimiques diminue de plus en plus dans les forêts canadiennes à mesure que des produits et des méthodes plus spécifiques sont mis au point.

Afin de protéger les forêts aménagées de la végétation concurrente, des insectes et des maladies :

1. *L'emploi de produits chimiques dans le cadre de l'aménagement forestier se poursuivra uniquement en vertu de règlements très stricts et on tiendra à des normes et à des produits réglementés nationalement. Les responsables continueront en outre d'essayer de réduire cette utilisation au minimum.*

2. *La recherche au plan national sera accentuée en vue de promouvoir la mise en point de produits biologiques au lieu de produits chimiques.*

3. *On mènera des travaux de recherche et d'application de méthodes d'aménagement intégré, axés sur les modes de récolte, les activités sylvicoles et la gestion des écosystèmes, en vue de réduire le risque de dégâts et de pertes dues à la végétation concurrente et aux ravageurs forestiers.*

c. Contrôle des incendies de forêt

Les incendies de forêt viennent constamment menacer les disponibilités commerciales en bois, les collectivités rurales, les zones désignées comme patrimoine naturel ou culturel et les zones récréatives. Ils n'en ont pas moins un rôle fondamental dans l'évolution naturelle des écosystèmes forestiers. On considère le système canadien de protection contre les feux de forêt comme le meilleur au monde, mais il est régulièrement mis à l'épreuve lorsque de grands incendies de forêt surviennent.

Dans le but de réduire les pertes de bois, de potentiel récréatif et de valeurs patrimoniales, dues aux incendies de forêts :

1. *Chaque secteur de compétence tâchera d'améliorer ses capacités propres et collectives de prévention et d'intervention contre les feux de forêts.*

2. *La recherche sera poursuivie afin de perfectionner les méthodes de prévention et de contrôle des incendies forestiers et de réaliser les objectifs de gestion forestière intégrée.*

d. Propriété privée des forêts

Le Canada compte plus de 425 000 propriétaires de terrains boisés qui s'étendent sur plus de 19 millions d'hectares, soit presque 9 pour cent du territoire forestier productif au plan commercial de notre pays. La récolte annuelle de bois sur ces terres, soit plus de 26 millions de mètres cubes, représente 15 pour cent du total national. Ajoutons qu'on tire des boisés privés de nombreux produits spécialisés : plus de 5,3 millions de mètres cubes de bois de chauffage (1,5 millions de cordes), de 2,5 millions d'arbres de Noël et de 11 millions de litres de sirop d'érable tous les ans.

Dans la plupart des régions du pays, les boisés privés offrent d'énormes possibilités d'assurer les approvisionnements en bois de l'industrie. Dans certaines régions, les boisés privés pourraient fournir suffisamment de bois afin de permettre une expansion des industries qui en dépendent. On estime que moins de 30 pour cent des boisés privés font l'objet de travaux d'aménagement. Une mise en marché améliorée et un accroissement des compétences rendraient la contribution des boisés privés d'autant plus importante.

Dans le but d'augmenter la production de bois et des autres produits de la forêt privée :

1. *L'adoption de principes de développement forestier durable des boisés privés sera encouragée en accordant une reconnaissance et un soutien aux modèles de pratiques optimales et en appuyant des programmes destinés à accroître l'intérêt, les connaissances et les compétences des propriétaires privés.*

2. *Les gouvernements travailleront de pair avec les propriétaires de boisés afin de mettre au point et de commercialiser l'éventail complet des produits de la forêt privée.*

3. *On favorisera le boisement des terres incultes.*

4. *Les gouvernements collaboreront avec les propriétaires de boisés de façon à réaliser à la fois les objectifs des individus propriétaires et ceux de la société par l'entremise d'un programme d'aménagement forestier.*

5. *On procédera à une étude du régime fiscal régissant les boisés privés et de ses incidences sur leur gestion.*

Visée stratégique n° 3

PARTICIPATION ET INFORMATION DU PUBLIC

Le territoire forestier du Canada appartient au public dans une proportion de 90 pour cent. Les Canadiens partagent ainsi un vif intérêt dans l'aménagement de cette ressource publique. Leur capacité de continuer à participer dépend non seulement des mécanismes de dialogue public, mais aussi de l'accessibilité et de l'échange possible de renseignements à jour, précis et objectifs sur l'état des forêts canadiennes. Les objectifs stratégiques énoncés plus bas élargissent et précisent nos engagements dans ce domaine.

Principes directeurs :

La participation du public est essentielle à l'adoption de saines politiques forestières et à la planification ainsi qu'à l'examen des pratiques d'aménagement forestier.

Une banque de données adéquate est essentielle à un aménagement durable des forêts et exige des inventaires à jour, appropriés, compréhensibles et comparables de toutes les ressources et les usages de la forêt.

Sans un public averti, il ne peut y avoir de participation efficace de la population, ni de débat fécond sur l'aménagement forestier.

A. Participation du public

Pour assurer une participation féconde du public à la gestion stratégique des forêts canadiennes :

1. *On examinera, en consultation avec la population, les politiques stratégiques concernant la forêt et, s'il y a lieu, on les renouvellera en fonction des exigences d'un développement durable et d'une gestion intégrée de toutes les ressources forestières.*

2. *On prévoira une consultation ouverte de la population dans l'élaboration et l'examen des politiques stratégiques de la forêt, et notamment de cette stratégie nationale sur les forêts;*

3. *On consultera la population dans le cadre de l'élaboration, de l'examen et de la mise à jour des plans d'utilisation des terres forestières publiques.*

4. *On sollicitera les vues de la population et on en encouragera l'expression dans tous les plans d'aménagement à long terme des forêts publiques.*

B. Information du public

Il faut des renseignements précis et à jour sur l'ensemble des ressources forestières pour susciter un débat public fécond et éclairé sur les enjeux et les possibilités liés aux forêts canadiennes. Les données abondent partout au Canada, mais on relève des lacunes, plus particulièrement dans les inventaires consacrés à des aspects autres que la production de bois. On doit développer l'information et les techniques d'analyse pour pouvoir relever le défi d'un aménagement forestier qui tienne compte du développement durable et donc des valeurs autres que la production de matière ligneuse.

Pour améliorer l'information mise à la disposition du public :

1. *On rendra publics les résultats des vérifications de conformité aux termes et des conditions des permis ou des contrats d'approvisionnement en forêts publiques, tout en respectant le droit à la confidentialité commerciale.*

2. *On mettra en place une banque nationale d'information sur les forêts et la foresterie au Canada, qui devra aussi nous renseigner sur des valeurs de la forêt outre la production de bois comme la faune et les aspects récréatifs.*

3. *On déposera tous les ans au Parlement canadien un rapport complet destiné à renseigner les Canadiens avec précision et limpidité sur l'état des forêts de notre pays.*

4. *On établira un système d'indicateurs permettant de mieux mesurer les progrès d'une gestion des forêts soucieuse de développement durable.*

C. Sensibilisation et éducation dans le domaine forestier

En plus de multiplier les possibilités de participation de la population et d'enrichir l'information publique sur les forêts canadiennes, on peut accroître le rôle du public par des programmes d'éducation et de sensibilisation.

Pour mieux renseigner et sensibiliser la population dans le domaine forestier :

1. *Les représentants du secteur forestier dans les provinces et les territoires tâcheront avec les éducateurs d'introduire ou de renforcer un volet «foresterie» dans les programmes d'études provinciaux et territoriaux grâce à des activités comme «Objectif forêts» et à des «excursions» d'enseignants et d'élèves.*

2. *L'industrie forestière prendra des initiatives spéciales pour que la population voie de plus près ses activités en forêt.*

3. *On lancera un programme coopératif national pour encourager les gens et les groupes à prendre une part active à la gestion de la forêt par la plantation d'arbres et les soins sylvicoles dans leur localité.*

4. *On encouragera et soutiendra dans chaque province canadienne des programmes de plein air comme le Programme des jeunes gardes forestiers ou les «4H» qui sont destinés à faire jouer un rôle aux jeunes Canadiens dans le domaine de la foresterie.*

Visée stratégique n° 4

COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES CANADIENNES LIÉES À LA FORÊT

Les produits forestiers occupent une place primordiale dans l'économie nationale et locale. Les emplois dans l'industrie forestière, les investissements, les salaires et les impôts soutiennent les niveaux de vie, financent les services sociaux et stabilisent les collectivités. Les industries forestières canadiennes doivent demeurer concurrentielles sur le marché extérieur pour maintenir notre qualité de vie dans l'ensemble.

Pour rester concurrentiel, il faut pouvoir fabriquer des produits de haute qualité à un coût concurrentiel et selon des normes élevées de protection de l'environnement. Ceci requiert un approvisionnement stable en bois, un progrès technologique constant, une main-d'œuvre qualifiée et des conditions économiques favorables. On doit en outre atténuer le plus possible les entraves au commerce pour que les marchés extérieurs soient pleinement accessibles aux produits canadiens. La quête de nouveaux débouchés et de nouveaux produits est essentielle au maintien de la compétitivité internationale.

Dans beaucoup de localités et de collectivités nordiques ou rurales, la fabrication de produits de la forêt est un grand atout économique. La dépendance à l'égard de l'industrie forestière rend particulièrement important le maintien des disponibilités en bois et de la compétitivité. En plus de l'industrie du bois, une activité économique peut naître de la récolte et de la vente d'autres produits de la forêt. On peut mentionner les aménagements récréatifs et touristiques ainsi que les matériaux d'artisanat et de fabrication d'articles de fantaisie. Toutes ces industries s'appuient sur un même territoire forestier.

Principes directeurs :

Une industrie forestière concurrentielle est essentielle au bien-être économique et social des Canadiens.

La compétitivité du Canada se trouvera rehaussée par l'adoption de technologies avancées et respectueuses de l'environnement.

Pour rendre l'industrie forestière canadienne plus concurrentielle sur le marché mondial :

1. *On mènera à bien d'ici 1992 une étude stratégique nationale sur la compétitivité économique canadienne dans son ensemble. Suite à cette étude, les gouvernements, l'industrie et les syndicats travailleront ensemble afin de s'attaquer aux enjeux critiques qui influent sur le caractère concurrentiel de l'industrie forestière canadienne.*

2. *L'industrie canadienne améliorera ses usines de pâtes et papiers pour rencontrer ou dépasser les nouvelles normes nationales.*

3. *On cherchera à exploiter les débouchés par des discussions commerciales dans un cadre bilatéral ou multilatéral, par les travaux du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et ses ententes auxiliaires, et par de constants efforts en vue d'éliminer les barrières non tarifaires au commerce non compatibles avec les accords du GATT.*

4. *Un programme national de technologie de l'environnement appuiera les efforts de l'industrie en vue de se doter de systèmes de transformation innovateurs et sécuritaires pour l'environnement.*

5. *On distinguera les produits forestiers canadiens issus de techniques respectueuses de l'environnement et soucieuses d'aménagement forestier durable et on en fera la promotion à ce titre à l'échelle internationale.*

6. *On accroîtra l'aide de l'industrie et du gouvernement à la mise au point de nouveaux produits et de nouveaux procédés forestiers par des organismes coopératifs de collaboration comme Forintek, Paprican et l'Institut canadien de recherches en génie forestier.*

7. *On fera la promotion à l'exportation d'applications scientifiques et techniques relatives aux ressources naturelles comme les systèmes d'information à référence spatiale (géographique), la biotechnologie et la télédétection.*

8. *Les stratégies et les plans élaborés pour les industries forestières canadiennes tiendront compte d'industries de la forêt autre que celles de la production de matière ligneuse comme les loisirs, le tourisme, l'acériculture et la culture d'arbres de Noël.*

Visée stratégique n° 5

RECHERCHE FORESTIÈRE ET SES APPLICATIONS

La quête de nouvelles connaissances et de nouvelles techniques en foresterie est essentielle à la pratique d'un développement durable des forêts canadiennes pour toutes les valeurs de la forêt. Nous devons constamment chercher à tous les égards à mieux connaître les écosystèmes forestiers et leurs éléments constitutifs et à mieux cerner les liens et les influences entre l'homme et la forêt. Les données et les techniques nouvelles qui reposent sur de sains principes scientifiques doivent être rapidement communiquées aux gestionnaires de la forêt en vue d'une amélioration des pratiques et des résultats sur le terrain. Il faut également redoubler d'efforts dans la recherche de nouveaux produits forestiers pour tirer un meilleur parti économique de la forêt et accroître dans l'avenir la compétitivité de l'industrie forestière canadienne.

Principes directeurs :

Un engagement important et soutenu en recherche et développement et en application des résultats de la recherche est essentiel à l'utilisation durable des forêts canadiennes et à la compétitivité de l'industrie forestière au plan mondial.

Les priorités de recherche forestière au Canada seront centrées sur le développement forestier durable et sur la capacité concurrentielle des industries canadiennes de la forêt, fondée sur une technologie respectueuse de l'environnement.

Pour accroître et améliorer les activités canadiennes de recherche et de développement en foresterie :

On examinera les structures de décision et d'établissement de priorités de la recherche en foresterie en place au Canada, en vue :

- *d'élargir leur représentation;*
- *d'encourager les démarches plus multidisciplinaires;*
- *de mettre les priorités de recherche dans une perspective plus stratégique; et*
- *de resserrer les liens de communication entre les artisans et les utilisateurs de la recherche forestière.*

Visée stratégique n° 6

FORESTERIE PAR LES AUTOCHTONES

Les populations autochtones du Canada ont été les premiers usagers de la forêt canadienne, qui leur a procuré de quoi se nourrir, s'abriter et se chauffer, tout en leur prodiguant des valeurs spirituelles et culturelles. En associant davantage les autochtones à l'activité forestière, on peut accroître leur indépendance et leur bien-être économiques, ainsi que contribuer à rendre les pratiques forestières canadiennes plus soucieuses de durabilité.

Principe directeur :

Un aménagement forestier intégré comprend les usages traditionnels que font les autochtones de la forêt. L'augmentation de l'activité économique reliée à un développement forestier durable contribuera à rendre les autochtones plus indépendants au plan économique.

Pour accroître la participation des autochtones du Canada à l'aménagement des forêts et pour accroître leur indépendance par une activité économique reposant sur les forêts :

1. *On mènera à bien des études stratégiques pour trouver les moyens d'associer davantage les autochtones à l'économie forestière, dans le respect des valeurs traditionnelles.*

2. *On complétera un examen des emplois et des compétences autochtones en foresterie, dont on tirera une stratégie permettant de combler les besoins de formation.*

Visée stratégique n° 7

RESSOURCES HUMAINES

Les individus qui s'occupent d'aménagement forestier ainsi que de fabrication et de commercialisation de produits forestiers au Canada jouent un rôle primordial dans l'avenir de nos forêts. Devant les défis et les changements qu'expose ce document stratégique, le Canada doit veiller à conserver une main-d'œuvre bien formée, compétente, productive et adaptable, qui soit à la fois fière de ce qu'elle fait et soucieuse de protéger l'environnement.

La main-d'œuvre forestière comprend les travailleurs des activités forestières classiques d'exploitation et de fabrication, les chercheurs et les universitaires en foresterie, ainsi que les travailleurs des domaines connexes comme les guides, les pourvoyeurs et les exploitants de centre de villégiature, et les travailleurs de la construction et ceux du secteur primaire. L'éducation et la formation doivent viser non seulement les connaissances et les compétences particulières que l'on doit acquérir dans ces professions, mais aussi les questions de sécurité des travailleurs et une compréhension des répercussions environnementales de leurs activités. Avec la prise en compte dans la politique et l'aménagement forestiers de tout l'éventail des utilisations de la forêt et de leurs effets sur le milieu, il est nécessaire que les écoles de foresterie soient en meusre de répondre aux demandes de plus en plus pressantes d'accroissement des connaissances et des compétences. En outre, puisque tant de questions forestières recoupent plusieurs champs de spécialités, il y a lieu d'attirer vers la foresterie des professionnels et techniciens de domaines tels la biologie, l'ingénierie, l'administration des affaires, la sociologie et la planification régionale.

Principes directeurs :

On doit disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et bien formée à tous les niveaux pour relever le défi d'un développement durable des forêts canadiennes.

On ne compromettra ni la santé ni la sécurité des travailleurs canadiens de la forêt.

Pour maintenir une main-d'œuvre forestière hautement qualifiée et adaptable :

1. *Une étude stratégique sera effectuée permettant de constater ou de prévoir les besoins de formation et d'emploi des secteurs des pâtes et papiers et des produits du bois. Les travailleurs, l'industrie et les gouvernements collaboreront à l'élaboration d'un programme d'application des conclusions de l'exercice.*

2. *Compte tenu de l'évolution actuelle et prochaine des industries canadiennes de la forêt, on mettra en place des mécanismes locaux avec les travailleurs, l'industrie, le gouvernement et les représentants des localités pour répondre aux besoins des collectivités hautement dépendantes de ces industries.*

3. *Les directeurs des écoles professionnelles et techniques de foresterie examineront et remanieront au besoin leurs programmes d'études en fonction de l'instruction et des connaissances qu'exigent la réalisation d'un développement durable et une gestion intégrée de toutes les ressources forestières. On procédera d'ici 1993 à un examen complet de cette initiative.*

4. *On procurera aux professionnels et aux techniciens de la forêt des possibilités d'éducation et de perfectionnement professionnel permanents grâce à des programmes de formation permanente avancée, qui seront créés dans les diverses provinces et territoires. Ces programmes porteront sur tout l'éventail des usages et des valeurs de l'écosystème forestier et offriront de nouvelles données scientifiques en ce qui concerne la sylviculture et son rôle dans la protection de l'environnement.*

5. *Le Canada se dotera de programmes pour attirer les scientifiques et les technologues dans tous les secteurs de la recherche scientifique en foresterie.*

6. *Le Conseil canadien des ministres des forêts examinera l'opportunité d'un programme national d'accréditation à l'intention des travailleurs sylvicoles et forestiers afin de former une main-d'œuvre plus compétente, un milieu de travail plus sûr et une mobilité professionnelle accrue.*

7. *Les politiques et les programmes relatifs aux forêts privées comprendront un volet éducatif destiné à faire acquérir aux propriétaires de boisés les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour pratiquer un développement durable de leurs boisés.*

Visée stratégique n° 8

RESPONSABILITÉS MONDIALES DU CANADA

Cette stratégie nationale fait ressortir une volonté ferme d'assurer un développement durable des forêts canadiennes. Le Canada sait aussi que ses responsabilités débordent ses frontières, puisqu'il est chargé de l'intendance du dixième du territoire forestier mondial.

En tant que grande nation forestière, notre pays continuera à prendre part à des initiatives internationales menant à la conservation et au développement durable des forêts du globe. À cet égard, il croit beaucoup aux avantages mutuels découlant pour les nations forestières du monde du partage des techniques, des compétences et des connaissances en foresterie.

Principes directeurs :

Le Canada reconnaît l'importance mondiale de ses forêts et s'acquittera pleinement de ses responsabilités d'intendance forestière.

Le Canada encouragera et appuiera activement les activités internationales visant au développement durable et à la conservation des forêts du globe.

A. Responsabilité à l'égard de l'écosystème forestier mondial

Le Canada fait sienne la notion de développement durable et gère ses forêts comme faisant partie de l'écosystème mondial qui assure la vie sur Terre.

Pour exercer ses responsabilités mondiales, le Canada verra à :

1. *Établir un réseau de zones protégées qui soit représentatif de tout l'éventail de ses forêts naturelles.*

2. *Conserver l'étendue de son territoire forestier actuel à l'échelle nationale.*

3. *Entreprendre des recherches précises en vue d'une meilleure compréhension du rôle que jouent les forêts canadiennes dans le maintien de l'environnement mondial, et notamment :*

   - *de l'importance mondiale des forêts boréales;*
   - *de l'incidence des incendies de forêt sur les changements globaux; et*
   - *de la réduction par les forêts canadiennes des gaz d'effet de serre dans le monde.*

B. Partenariats internationaux

Les problèmes forestiers mondiaux ne peuvent être réglés que par une action concertée au plan mondial. C'est pourquoi le Canada entend s'associer aux autres pays pour encourager la conservation et le développement durable des forêts du globe, tout en respectant la souveraineté des autres nations.

Pour ce faire :

1. *Le Canada cherchera à faire adopter une déclaration internationale de principes en matière d'aménagement, de conservation et de développement durable des forêts à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu en juin 1992.*

2. *Le Canada travaillera à l'élaboration d'ici 1995, d'une convention légale sur la conservation et le développement durable des forêts du monde entier, susceptible d'énoncer des principes et des normes d'aménagement forestier reconnus par la communauté internationale.*

3. *Le Canada recherchera une amélioration des ressources forestières du globe par un appui à l'adoption de conventions internationales sur les variations climatiques et la biodiversité en 1992.*

4. *Le Canada encouragera la communauté internationale à maintenir le couvert forestier du globe et à s'attaquer aux causes de la dégradation de ce couvert, comme le déboisement là où il est manifeste.*

C. Aide mondiale

Les pays en développement ont besoin d'une aide financière et technologique pour assurer le développement durable de leurs forêts. Des pays développés comme le Canada se reconnaissent une responsabilité particulière sur ce plan.

Notre pays cultive les échanges et les transferts de technologie entre pays dans une optique de développement durable des forêts. Dans l'exercice des ses responsabilités internationales, il verse tous les ans plus de 100 millions de dollars en aide au développement international, à des projets de foresterie. Par ailleurs, des organismes non-gouvernementaux canadiens soutiennent généreusement des activités de ce genre par des contributions directes provenant de sources de financement privées.

Pour s'acquitter pleinement de ses obligations internationales en matière de développement durable des forêts :

1. *Le Canada maintiendra son engagement concernant l'aide internationale aux projets de foresterie et veillera à la coordination des efforts entre pays donateurs par des initiatives comme le Programme d'action forestier tropical.*

2. *Le Canada s'assurera que son aide extérieure respecte tout principe de conservation et de développement durable des forêts adopté à l'échelle internationale, ainsi que les conditions socio-culturelles locales.*

3. *Le Canada appuiera les échanges scientifiques et techniques avec les pays en voie de développement, notamment des échanges d'étudiants ainsi que des activités d'éducation et de formation.*